Probité récompensée

Numéro d'inventaire : 2015.8.4875
Auteur(s) : Alfred Chauffour
Type de document : couverture de cahier
Éditeur : Auguste-Godchaux (Paul) et Cie
Imprimeur : Auguste-Godchaux (Paul)
Période de création : 4e quart 19e siècle
Date de création : 1890 (vers)
Collection : Collection Godchaux
Inscriptions :
• sous-titre : Rends à autrui ce qui appartient à autrui
• lieu d'impression inscrit : 10 rue de la Douane, Paris
Matériau(x) et technique(s) : papier
Description : Papier et impression polychrome sur la 1ère page. 4ème page à colorier par l'élève en noir et blanc.
Mesures : hauteur : 22,4 cm ; largeur : 17,1 cm
Notes : Histoire en bande dessinée (6 vignettes légendées) : Louis, enfant pauvre trouve en se rendant à l'école une sacoche sur le bord de la route. Il la rapporte à son maître et le propriétaire fort riche pour récompenser Louis le fait instruire au lycée à ses frais.
Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers
Morale (y compris morale corporelle : hygiène)
Filière : Élémentaire
Représentations : scène : enfant, éducation, honnêteté
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 2
Mention d'illustration
ill. en coul.
Objets associés : 1986.01251
2007.02364
2015.8.4372

Cahier d'..... Appartenant à Paig.....

PROBITÉ RÉCOMPENSÉE

Rends à autrui ce qui appartient à autrui

Le petit Louis était né de parents pauvres, mais il avait été élevé dans la plus grande honnêteté.

Ses parents demeuraient à un endroit un peu éloigné du village; un matin que Louis se rendait à l'école, il trouva sur la route une sacoche paraissant bien garnie.

A la vue de cette sacoche, pas une mauvaise pensée ne lui vint à l'esprit Il regarda de tous côtés s'il ne découvrirait pas le propriétaire.

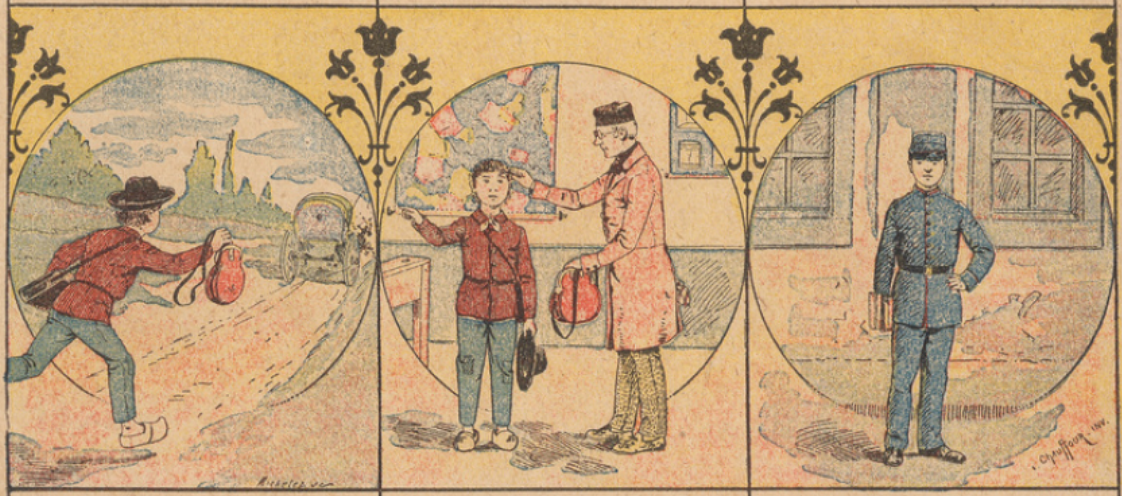

Voyant au loin une voiture, il pensa que cette sacoche en était tombée il courut après en appelant de toutes ses forces.

N'ayant pu rattrapper la voiture, en arrivant à l'école il remit au maître sa trouvaille, le maître le complimenta.

La sacoche contenait une très forte somme; le maître la rendit à son propriétaire, un très riche négociant de la ville qui récompensa le petit Louis, en le faisant instruire au lycée à ses frais.

COLLECTION GODCHAUX